

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes



Procès-verbal de la réunion du conseil scientifique

Du

Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes

Données de la session

N° de la session	Date de la session	Nature de la session	
		Ordinaire	Extraordinaire
09	19/04/2023	×	

Textes référentiels :

1. Décret exécutif n° 11-396 du 24 novembre 2011 fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique (articles 21 à 28).
2. Arrêté n° 449 du 23 avril 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique du centre de recherche en langue et culture amazighes.
3. Mémoire du secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.



Domaine de délibération du Conseil scientifique d'un centre de recherche



Le conseil scientifique se prononce sur l'organisation et le déroulement des activités scientifiques et technologiques de l'établissement. (Art. 22. du Décret exécutif n° 11-396 du 24 novembre 2011, susmentionné) :

A ce titre, il se prononce sur :

1. Les programmes et projets de recherche à soumettre au conseil d'administration ;
2. L'organisation des travaux de recherche ;
3. La création et la suppression des équipes de recherche, des divisions de recherche, des laboratoires de recherche associés et des unités de recherche sectorielle ou à vocation intersectorielle, des stations expérimentales et des ateliers et services communs ;
4. Les programmes de formation des personnels chercheurs ;
5. Le recrutement des personnels chercheurs ;
6. La programmation des manifestations scientifiques organisées par l'établissement.
7. Il procède à l'évaluation périodique des travaux de recherche.
8. Il élabore et adopte son règlement intérieur.

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf du mois d'avril à neuf heures trente s'est tenue la réunion de la neuvième session du Conseil scientifique du Centre de recherche en langue et culture amazighes.



Liste des participants aux travaux de la session du conseil scientifique :

1. Membres du Conseil scientifique¹ présents :

N°	Nom et prénom	statut	Signature
01	BENNADJI Hayat	M. R. A	
02	Moussouini Abdelghani	Attaché de recherche	
03	Boukhlef Farid	" "	
04	Yagmas Na	" "	
05	Meksem Zakir	Un. Béjaïa	
06	Tidjet Doustouha	CRICA	
07	Benberkane Mohamed	Président CR	
08	TAKHEROUBI Slimane	Attaché de recherche	
09	Châchoua Kamel	Membre	à distance
10	Yelles Mourad	Membre	à distance
11	Imakazeni Moussa	Membre	à distance

2. Personnes engagées par le Conseil scientifique pour l'aider dans les travaux :

N°	Nom et prénom	Statut/ qualité d'appartenance
01	Kehoul Tarek	Ingénieur en informatique-Crca

3. Membres du Conseil scientifique absents dans les travaux de la session :

N°	Nom et prénom	Statut
01	Yacine Tassadit	Membre
02	Dourari Abderrezak	Membre
03	Tilmatine Mohand	Membre
04	Guedjiba Abdennacer	Membre
05	Djellaoui Mohamed	Membre

¹ - Conformément à l'Arrêté n° 449 du 23 avril 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique du centre de recherche en langue et culture amazighes.



I- Ordre de jour de la session :

1. Evaluation du rapport d'activités scientifiques du CRLCA, 1^{er} semestre de l'année 2023 (novembre 2022- avril 2023).
2. Demandes de titularisation des chercheurs permanents recrutés au titre de l'année 2021.
3. Traitement des projets de recherche soumis et de demandes de stage à l'étranger.
4. Traitement de la proposition du canevas de soumission de projets de recherche du CRLCA.



II- Déroulement des travaux du conseil scientifique :

Premier point :

Evaluation du rapport d'activités scientifiques du CRLCA., 1^{er} semestre de l'année 2023 (novembre 2022- avril 2023).

Exposition du dossier :

Le rapport d'activités scientifiques

Résultat :

Après avoir exposé, discuté et évalué le rapport d'activités scientifiques (manifestations et projets de recherche scientifiques), le Conseil décide :

- D'approuver le rapport ;
- D'approuver la demande de désistement du Dr Ben Si Saïd Samir du projet de recherche : *Données et analyses dialectologiques du syntagme prépositionnel en kabyle*,
- La résiliation du contrat de recherche pour l'équipe du projet : *Traitement Automatique de la Langue Amazighe*, constituée des docteurs Bayou Salah, Baymout Bilal, Zekak Djamel et Boudjellal Malek, suite à l'évaluation négative et à l'avancement insatisfaisant.
- La résiliation du contrat de recherche pour le membre du projet : *Enseignement-apprentissage des éléments phraséologiques de langue amazighe au collège*, Dr Benberkane Younes, suite au rapport négatif établi par les responsables du projet et de la division.

Constat :

Après évaluation, le Conseil dresse le constat qui suit:

√ L'absence du rapport scientifique des deux projets de recherche :

- *Traitement Automatique de la Langue Amazighe* (la période de réalisation du projet prendra fin en décembre 2023),
- *Données et analyses dialectologiques du syntagme prépositionnel en kabyle* (la période de réalisation du projet prendra fin en décembre 2024) ;

√ Que le projet de recherche : *Pratiques et transmissions culturelles amazighes* n'a pas connu d'avancement et que le rapport scientifique est peu satisfaisant (le projet prendra fin en décembre 2023) ;

√ Que le projet de recherche : *Les rites agraires dans les sociétés berbères : (kabyle et chaoui)* qui est encore au stade des enquêtes et rencontre des difficultés d'ordre méthodologiques et analytiques ;

√ Le projet de recherche : *Tabous et interdits dans des familles de Kabylie (Pratiques interdites au sein de familles kabyle, corpus et analyse)* rencontre des difficultés d'ordre méthodologiques et n'inclut pas l'apport tabous/religion ;

√ Le projet de recherche : *Outils de reconnaissance vocale avec traduction des empreints de la langue Amazighe (Le Kabyle)* n'inclut pas suffisamment de régions dans l'étude



Et recommande ce qui suit :

√ La nécessité de consacrer une rubrique pour le dossier du Conseil scientifique sur le site Web du CRLCA.

√ La création d'un bulletin du CRLCA., en ligne et en papier.

√ La désignation d'un nouveau responsable du projet : *données et analyses dialectologiques ...* la tâche de réunir l'équipe du projet est confiée au chargé de la division.

√ Les directeurs de divisions sont tenus de faire le suivi et la pré-évaluation des travaux relevant des projets de recherche émanant de leurs équipes. Le suivi doit se faire par :

Un programme de rencontres, à mi-parcours, où les équipes de recherche présentent les résultats partiels de leurs travaux relatifs aux projets de recherche via une manifestation scientifique au CRLCA (séminaire, journée d'étude...)

Des comptes rendus seront établis à cet effet.

√ Lancement d'un projet d'atelier d'écriture en sciences humaines et sociales, sous dirigé par Mr Chachoua Kamel et qui ouvre à la publication d'un ouvrage collectif des chercheurs du Centre.

√ Accorder une période de six (06) mois (novembre 2023) pour l'équipe du projet : *Pratiques et transmissions culturelles amazighes* pour rattraper le retard et achever le projet, de réaliser les objectifs et résultats tracés dans la première soumission.

√ La nécessité d'accorder de l'importance aux appellations, au travail de comparaison et à l'apport avec la religion dans le projet : *tabous et interdits...*

√ La nécessité de définir la problématique, de délimiter le terrain et d'inclure le rôle que joue les associations dans le projet : *rites agraires ...*

√ Proposer Mr Chachoua Kamel pour le suivi des deux projets de recherche : *tabous* et *interdits...* et *rites agraires...*

√ La nécessité d'élargir le terrain pour le projet de recherche : *Outils de reconnaissance vocale avec traduction des empreintes de la langue Amazighe (Le Kabyle)*.



Deuxième point :

Demandes de titularisation des chercheurs permanents recrutés au titre de l'année 2021.

Exposition du dossier :

- Demande de titularisation de deux chercheurs permanents recrutés au titre de l'année 2021.

- Rapport d'évaluation établi par le directeur pour les demandeurs, et c'est après avoir passé leurs périodes de stage probatoire.

Les chercheurs permanents sont recrutés en qualité de maîtres de recherche « B », qui sont :

	Nom et prénom	Grade	Date de recrutement	Date de titularisation
01	Medjedoub Kamal	Maître de recherche B	24/11/2021	24/11/2022
02	Rekad Djilali	Maître de recherche B	31/12/2021	31/12/2022

Résultat :

Après avoir présenté la demande et le rapport d'évaluation par monsieur le directeur du centre (CRLCA) - conformément à l'article 21 de décret exécutif 08/131 du 03 mai 2008 portant statut particulier du chercheur permanent et n'ayant relevé aucune remarque négative sur le comportement desdits chercheurs, et vue le résultat acceptable au plan de la recherche, le Conseil a approuvé les demandes de leurs titularisations.



Troisième point :

Traitement des projets de recherche soumis et de demandes de stage à l'étranger.

1. Projets de recherche soumis :

Exposition du dossier :

a. L'expertise du projet intitulé : Traitement et analyse automatiques de la langue Amazighe.

Constitution de l'équipe du projet :

- Slimani Hachem (Professeur, université de Bejaia), responsable du projet
- Bouchelaghem Siham (MAB, université de Bejaia)
- Akilal Karim (MAB, université de Bejaia)
- Albane Saadia (MAB, université de Bejaia)
- Zebboudj Sofia (MAB, université de Bejaia)

Résultat :

Après avoir examiné l'expertise effectuée, le Conseil approuve le projet de recherche.

Cependant, l'intégration d'un chercheur du Centre dans le projet est obligatoire, conformément au règlement intérieur du Conseil scientifique du CRLCA.

b. La pré proposition du projet de recherche, intitulé : *Littérature kabyle. Approche socio-bibliométrique et sociopoétique.*

Constitution de l'équipe du projet :

- Salhi Mohand Akli (Professeur, UMMTO), responsable du projet
- Sadi Nabila (MCB, UMMTO)
- Bellal Hakima (MCB, UMMTO)
- Lamri Wahid (MRB, CRLCA)
- Mohand Saidi Saida (MCB, UMMTO)
- Akli Samir (MAB, UMMTO)

Résultat :

Après avoir examiné la proposition, le Conseil approuve le projet de recherche.

Cependant, le Conseil recommande ce qui suit :

- La redéfinition des tâches des membres ;
- Plus de précisions sur la citation des éditeurs et les enquêtes auprès de ces derniers ;
- Exposition de la théorie du champ littéraire de Bourdieu avec un peu plus de précisions.



2. Demande de perfectionnement à l'étranger :

Exposition du dossier :

Le Conseil scientifique enregistre quatre demandes de stage à l'étranger, accompagnées des fiches de renseignements pour quatre chercheurs permanents du CRLCA dont :

- a. Deux demandes de changement de dates (pour demandes approuvées au cours de la session précédente) :

N°	Nom et prénom	Contexte et motif	Durée	Période proposée	Etablissement d'accueil
02	Fetissi Fatah, (attaché de de recherche)	<u>Préparation de thèse de doctorat :</u> Apprendre le plus possible auprès des professionnels. Parfaire mes acquis dans le domaine des sciences de langage. Analyser et synthétiser des données de corpus en vue de leur exploitation. Avoir accès à leurs fonds de documentation. Analyser des discours radiophoniques en pratique.	30 jours	01 au 30 mai2023	Université de Cote d'Azur, Nice, France
03	Moussouni Abdelghani, (attaché de de recherche)	<u>Préparation de thèse de doctorat :</u> Accéder à la production scientifique qui n'est pas mise en ligne réalisée à l'université Laval sur l'immigration. Echange de séance d'encadrement (en présentiel) avec notre codirecteur de thèse à l'Université Laval. Accès et consultation d'archives des organismes communautaires et culturels de la ville de Québec portant sur l'immigration. Immersion dans des organismes et associations communautaires algériennes et kabyles au Québec pour s'enquérir des objectifs, activités et évaluer leur impact sur la communauté algérienne en place. Rencontre avec une communauté algérienne installée au Canada sélectionnée pour répondre à l'ensemble des questions proposées dans un guide d'entretien.	30 jours	Du 01 au 30 septembre2023	Université Laval, Canada

- b. Une demande de participation à une manifestation scientifique :

N°	Nom et prénom	Motif et contexte	Durée	Etablissement d'accueil
01	Bousba Nassima (Maitre de recherche B)	Communication	17 au 20juillet 2023	Athens institute for education and research, Grèce.



c. Une demande de perfectionnement :

N°	Nom et prénom	Motif et contexte	Durée	Etablissement d'accueil
01	Bennadji Hayat (Maitre de recherche A)	Perfectionnement /	01 au 15 octobre 2023	Inalco, France

Résultat des délibérations :

Le Conseil délibère comme suit :

- Approbation des deux demandes de changement de dates pour les stages à l'étranger des deux chercheurs permanents du Crlca (citées en « a. »).
- Approbation de la demande de participation à une manifestation scientifique à l'étranger du chercheur permanent du Crlca, en mode en ligne (citée en « b. »).
- Rejet de la demande de perfectionnement à l'étranger du chercheur permanent du Crlca (citée en « c. »).

Recommandation :

√ Le Conseil recommande de se conformer, dans les demandes de perfectionnement à l'étranger, aux critères de sélection d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée de perfectionnement à l'étranger (fixés dans l'arrêté ministériel n° 1349 du 04/10/2022).

Quatrième point :

Traitement de la proposition du canevas de soumission de projets de recherche du Crlca.

Exposition du dossier :

Le dossier contient la proposition du canevas de soumission de projets de recherche du Crlca.

Résultat :

Le Conseil scientifique approuve le canevas de soumission de projet de recherche du CRLCA.

Cependant, le Conseil recommande :

√ L'obligation d'intégrer un point dans le règlement intérieur du Cs. et dans le Canevas de soumission de projets de recherche du CRLCA, relatif au désistement des membres et ou responsables d'une équipe de recherche, qui relève du non-respect de l'engagement ;

√ L'intégration obligatoire du CRLCA comme organisme d'affiliation pour le chercheur associé ; en 1^{ère} position pour les publications en relation avec le projet de recherche, et en 2^{ème} position pour les autres publications.

Résumé des travaux de la session du conseil scientifique

1- Résultats de décisions pour lesquels le conseil scientifique s'est prononcé, conformément à l'ordre du jour :

- 1) Approbation du rapport d'activités scientifiques du 1^e semestre de l'année 2023.
- 2) Approbation des demandes de titularisation des deux chercheurs permanents.
- 3) Approbation de deux pré proposition de projet de recherche.
- 4) Approbation des demandes de changement de dates pour stages à l'étranger.
- 5) Approbation du canevas de soumission de projets de recherche.

2-Autres recommandations :

Le Conseil scientifique a recommandé de :

- 1) L'obligation de communiquer les résultats de recherche partiels, à mi-parcours, pour les équipes de recherche.
- 2) L'intégration obligatoire du CRLCA comme organisme d'affiliation pour le chercheur associé ; en 1^{ère} position pour les publications en relation avec le projet de recherche.
- 3) Communication des résolutions de la session à tous les membres des divisions et équipes de recherche du CRLCA.
- 4) Enrichir le règlement intérieur du Conseil scientifique par les points sus cités appropriés.

La séance fut levée à douze heures trente.

Bejaïa, le 22 avril 2023

Président du Conseil scientifique

رئيس المجلس العلمي
م . ص . بن بركان

